

## Session de PRÉPARATION à la RETRAITE offerte par l'AREQ - CSQ pour l'année 2018-2019

Bonjour à toutes et à tous !

Comme pour les années antérieures, l'AREQ et la CSQ offriront, au cours de l'année 2018-2019, des sessions de préparation à la retraite.

### 1. LE CONTENU DE LA SESSION

- Présentation de l'A.R.E.Q.;
- Questions juridiques ;
- Adaptation psychosociale et santé;
- Questions financières;
- Assurances;
- Régimes de retraite.

### 2. LA DURÉE

L'accueil pour les inscriptions débute à 18 h le vendredi soir pour ensuite amorcer la session à 18 h 45 jusqu'à 21 h 45. Celle-ci se continue le samedi de 9 h à 16 h.

### 3. DATES DE LA SESSION OFFERTE POUR LA MONTÉRÉGIE

<b>TERREBONE</b> Les 22 et 23 mars 2019 Impéria Hôtel 2935, boulevard de la Pinière Terrebonne (Québec) J6X 0A3	<b>HÉBERGEMENT</b> Impéria Hôtel 2935, boulevard de la Pinière Terrebonne (Québec) J6X 0A3 1 888 472-3336 poste 2
➔ Hébergement : Date limite de réservation des chambres <b>3 février 2019</b> Spécifiez que vous faites partie du groupe de l'AREQ.	

### 4. LA CLIENTÈLE

Seulement les enseignantes et les enseignants qui prendront leur retraite d'ici le **31 décembre 2023**.

Ces sessions s'adressent aux membres des syndicats affiliés à la CSQ.

La conjointe ou le conjoint d'un membre est invité à participer sous réserve du paragraphe précédent.

### 5. LES FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de **50 \$ pour le membre CSQ** et de **60 \$ pour la conjointe ou le conjoint non-membre CSQ**.

**Ces frais ont été payés par le syndicat.**

6. **LES AUTRES FRAIS**

**Les frais de séjour et de déplacement sont à la charge des participantes et participants.** Les réservations de chambres (30 jours à l'avance) doivent être faites par les participantes ou les participants **en mentionnant que vous faites partie du groupe de l'AREQ.**

Toute personne **MEMBRE** du SERV qui aura assisté à la session pourra réclamer un **montant fixe de 75 \$ pour compenser les frais encourus.** Toute réclamation doit être faite en remplissant le formulaire de dépenses du SERV que vous devez retourner au syndicat, soit par le courrier interne de la commission scolaire, soit à l'adresse suivante : 2239, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, Québec, J7T 2H5 (*formulaire de dépenses joint dans le courriel*).

7. **LA PRÉINSCRIPTION**

La préinscription se fait au niveau du syndicat qui transmettra vos inscriptions à l'AREQ.



Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire en annexe et faites-le parvenir par télécopieur au **450 455-0083** ou par courriel à [claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net)  
**LE PLUS TÔT POSSIBLE, CAR LES PLACES SONT LIMITÉES ET S'ENVOLENT RAPIDEMENT!**

*Tout retardataire pourrait se voir refuser sa demande.*

Bonne session !

Isabelle Gariépy, vice-présidente